LA JAUNISSE

VOL. 4 NO. 14 Le seul Hebdomadaire des ETUDIANTS de l'UNIVERSITE de MONCTON 1 déc.

éditorial

Sur le journal " Campus " qui est paru vendredi dernier il y avait une note qui disait qu'en cas de tempête de neige, on déblayait en premier les grands stationnements et en même temps les trottoirs pour que les étudiants puissent se rendre à leurs cours. Eh bien, jugez-en par vous même. Une chance que la température a été plus clémente, parce qu'on marcherait encore dans nos sentiers de vache. On encourage la paresse. Les trottoirs reliant les édifices sont de vrais patinoires, alors on prend l'auto.

Camarades, si vous êtes fatigués de patiner entre deux cours, faites des pressions auprès de vos représentants pour qu'ils demandent à l'administration de mettre un peu plus d'attention aux piétons qu'aux automobilistes.

Je m'en voudrais de ne pas parler ici du spectacle de Pauline Julien. Car elle nous en a dit des choses. Une suite de chanson, en autre, m'a frappé. (Peut-être devrait-on en faire les deux chansons thèmes de l'université) Il s'agit de "Poulapai " suivit de " Momy ". Si vous ne savez pas de quoi je parle, achetez-vous le disque et écoutez-le .

Salut, Jacques Tétreault

Barman...Barman...Barman

Les Ateliers de barman sont organisés et seront présentés après Noel.

Ceux qui ont payé leur inscription seront admis à la première session des ateliers tandis que les autres seront admis à la deuxième s'ils manifestent encore le désir de participer.

Je m'excuse du retard, tout en demandant votre compréhension.

YOGA

Le Yoga continu toujours le mercredi soir à 5h à 316 Taillon.

On vous attend.

Réal Gervais
Responsable des Ateliers

Chalet...Chalet...Chalet

L'hiver dernier, le Service des loisirs socio-culturels, en collaboration avec la Communauté chrétienne, avait loué le camp N.-D. des Eclaireurs à Cap-Pelé. Ce chalet était ensuite sous-loué à des groupes étudiants de l'U. de M.

L'expérience a été bonne. Cependant, le chalet peut contenir 60 personnes et les groupes qui l'ont sous-loué l'an dernier étaient souvent très petits (20-25).

Cette année, la possibilité nous est encore offerte. Toutefois aucun geste ne sera posé à moins que des étudiants et des organismes étudiants de l'U. de M. viennent m'en parler. J'attends donc la visite des intéressés, sinon le chalet ne sera pas loué.

Vincent Bourgeois, responsable Service des loisirs socio-culturels

UNE MONTRE A ETE TROUVEE

JEUDI LE 27 NOV. AU MONCTON HIGH SCHOOL LORS DU SPECTACLE DE PAULINE JULIEN.

Réclamez-la en téléphonant à 382-3215.

Richard Albert

Il y a encore beaucoup de bottins étudiant qui n'en pas été réclamés. Veuillez passer le prendre dans le bureau du conseil étudiant de votre facultée le plus tôt possible.

Directeur du Bottin.

GAGNEZ $25.00

LES ETUDIANTS EN 3e ANNEE D'EDUCATION SPECIALE ORGANISENT UN PROJET AFIN DE PARTICIPER AU CONGRES NATIONAL DE LA C.E.C., EN OCTOBRE PROCHAIN (1976).

AFIN D'AIDER A LA REALISATION DE CE PROJET, LES ETUDIANTS ORGANISENT DES POOLS DE HOCKEY POUR LES PARTIES DES AIGLES BLEUS. DONC SOYEZ CERTAINS D'ACHETER VOS POOLS TRES BIENTOT.

PST PST.....HE HE HE HE HE HE.....PST PST.....

VENEZ TOUS ACHETER VOS POOLS DE HOCKEY

SEULEMENT 3 POUR 25¢!!! VOUS POUVEZ GAGNER $25.00!!!

ACHETEZ-EN PLUSIEURS

PARTIE DE HOCKEY A L'ARENA J.L.LEVESQUE, MONCTON.

MERCI MERCI MERCI A CEUX QUI NOUS SUPPORTENT.....

LES ETUDIANTS DE 3eANNEE, EDUCATION SPECIALE.

REGLEMENTS

1. On devra présenter son billet pour réclamer le prix.
2. Si le billet avec le temps exact n'est pas vendu, le billet qui précède de plus près le temps du but gagnant sera l'heureux gagnant.
3. Vous avez jusqu'à la fin de la première période de la partie suivante pour réclamer le prix.
4. Si le prix n'est pas réclamé, celui-ci s'ajoutera au prix de la partie suivante.

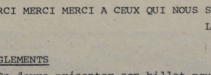

INFORMATIONS DES FACULTES

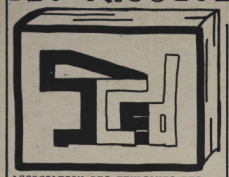

ASSOCIATION DES ETUDIANTS DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Etudiants de la Faculté des Sciences de l'Education:

Le gagnant du concours pour le nouvel écusson de la faculté a été choisi. Son nom: M. René Gauvin, Ed. 5. Nos félicitations à René.

Le comité de sélection fut formé des personnes suivantes:

M. Luc Daigle
Mlle Jacinthe Nadeau
M. René Lecomte
M. Albert Boulet
S. Eulalie Boudreau

On vous remercie de votre participation et à la prochaine.

Sylvio Allain,
Vice-président Ext.-Int.

Voici le nouvel écusson et les explications données:

EXPLICATION DE L'ECUSSON

Ce sont là deux objets très courants dans l'Education: le "livre" et le "pupitre".

Dans le pupitre, on distingue quatre lettres qui sont l'abréviation des "Sciences de l'Education" (Sc. Ed.).

Les couleurs utilisées sont le "bleu" et "or" qui sont les couleurs de l'Université de Moncton.

Depuis plusieurs années déjà, l'Association des étudiants de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton organise un banquet qui a pour but de réunir les étudiants, professeurs et hommes d'affaires de la région.

Qualifié de grand événement de l'année par les membres de la Faculté, le banquet annuel constitue une excellente occasion d'échanges et permet aux participants d'entendre des conférenciers de marque qui évoluent pour la plupart dans le domaine des affaires. Cette année, il se tiendra le jeudi 4 décembre à 18h.30 au Grand Salon de l'Hôtel Beauséjour que les étudiants convient leurs invités pour le cocktail, suivi du dîner à 19h. Viendra ensuite à 20h la conférence de M. Henry André Mhun, membre de l'Institut canadien des Affaires internationales, de la Société canadienne des sciences économiques et directeur du Service de recherches économiques pour la Banque Provinciale du Canada. Le tout se terminera par une danse au Grand Salon à 21h.

Le directeur du banquet, M. Pierre Bourgeois, vice-président aux Affaires extérieures de l'AEPAUM souhaite qu'un grand nombre d'étudiants, de professeurs et d'hommes d'affaires assisteront au banquet et à la conférence qui s'annonce des plus intéressante.

Le banquet devait avoir lieu en octobre, mais a dû être remis lorsque le conférencier, l'ex-ministre des Finances John Turner, a décliné l'invitation.

ScDOM

Hommes libérez-vous
Sortez vos talents culinaires si vous en avez ....

Vous avez la chance de nous le prouver au deuxième semestre, pendant un cours pratique basé sur la bonne alimentation. Ce cours sera disponible pour vous et vous seul.

Surveillez bien le premier numéro de la Jaunisse en janvier.

(Inscriptions limitées)

Diane Boulay,
Paulette Robichaud,
Etudiantes en Sciences Domestiques

Sc INF

ScS&C

association étudiante de la faculté des arts

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

La mise en candidature pour le poste de vice-président(e) de l'association étudiante des Arts est à partir d'aujourd'hui jusqu'à vendredi le 5 à 5 heure. Les élections se feront mercredi et jeudi le 10 et le 11 décembre. Art. 17.5: Office du vice-prés.
-En cas d'absence du président de l'association, il ou elle le remplace.
-Il ou elle est le (la) premier responsable des commissions et des comités du conseil.
-En cas de déchéance ou de démission de la part du président, le vice-président accumule les fonctions de celui-ci jusqu'à la fin de ce dit mandat, en accord avec le conseil de Faculté.
-Assiste aux réunions de la FEUM.

Aucune qualité, aucune expérience n'est requise: SI TU VEUX, TU PEUX!

Pierre LeBlanc,
prés. AEAUM

ETUDIANTS DU B.A. LIBRE

Il y aura réunion du B.A. Libre mardi le 9 décembre; le but de cette réunion vous sera dévoilé la semaine prochaine. Ceux qui ne seront pas à cette réunion devront accepter les décisions prises à la réunion. Les critiques ou suggestions émises en dehors de la réunion ne seront pas acceptées.

Librement à votre disposition,
Gérard Giroux,
prés. du B.A. Libre

CONFERENCES

CONFERENCE

LES PAYS ARABES

Jeudi le 4 décembre

A 19h.00

Sciences - Local D-102

Organisée par le I.C.I. (Institut canadien des ingénieurs - section étudiante)

ROBERT DEMERS

A

L'UNIVERSITE DE MONCTON

Monsieur Robert Demers, Président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, sera le prochain conférencier invité par le Département d'Economie.

Le sujet traité sera:

"LE ROLE DE LA COMMISSION DES VALEURS MOBILIERES DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE".

Une invitation est lancée à tous de se rendre le trois (3) décembre à 12h30 p.m. à la Chapelle - Taillon pour voir et entendre Monsieur Demers.

L'audiologiste Chantel Bernatchez donnera une conférence à l'amphithéâtre de la Faculté des sciences de l'éducation le mercredi 3 décembre à 15h.30.

La conférence intitulée "Problèmes du demi sourd" portera sur l'identification et les remèdes à apporter aux problèmes ainsi que sur les implications qu'un tel handicap peut causer à l'enfant dans son rôle vis-à-vis la société et l'école.

Mad. Bernatchez qui est présentement à l'emploi de la SAR (Société d'aménagement régional) sera responsable de la nouvelle clinique d'audiologie qui sera ouverte après Noël à l'Hôpital Chaleur de Bathurst.

Tous sont invités à assister à cette conférence publique. L'entrée est libre.

Mlle Marguerite Michaud, docteur en histoire, donnera une conférence sur les "Origines acadiennes du Sud-est du Nouveau-Brunswick" le mardi 2 décembre à 10h30 au local 233 de la Faculté des arts de l'Université.

C'est à la suite d'une invitation du Département d'histoire-géographie que Marguerite Michaud, professeur émérite de l'Université de Moncton, a accepté de donner cette causerie.

Le public est cordialement invité à assister à la conférence. L'entrée est libre.

Prêts et bourses

SERVICE D'AIDE FINANCIERE

PRETS ETUDIANTS DU N.-B.

Tous les étudiants mentionnés ci-dessous sont priés de se présenter au local 315-Taillon pour obtenir leur prêt étudiant. Veuillez apporter votre carte étudiante.

Linda Francine Arseneault
Micheline Bouchard
Joseph Gilbert
René Jean
Daniel LeBlanc
Ginette Yvonne LeBlanc
Gisèle A. LeBlanc
Michel Roy
Thérèse St-Pierre
Jean-Luc Savoié
Rachelle Turgeon

Gilles Landry, responsable
Service d'aide financière
Vie étudiante

AVIS IMPORTANT
SUR LA
GREVE DES POSTES

Service spécial offert aux étudiants du Québec

Tous les étudiants du Québec qui désirent faire parvenir du courrier au Ministère de l'Education ou qui attendent du courrier de ce même ministère pourront s'adresser à Gilles Landry, Service d'aide financière au local 315 Taillon. Ce dernier agira comme agent de liaison (facteur) entre Québec et l'Université de Moncton.

Gilles Landry, responsable
Service d'aide financière

AVIS IMPORTANT
SUR LA
GREVE DES POSTES

Service spécial offert aux étudiants du N.-B.

Tous les étudiants du N.-B. qui désirent faire parvenir du courrier au Ministère de la Jeunesse ou qui attendent du courrier de ce même ministère pourront s'adresser à Gilles Landry, Service d'aide financière au local 315 Taillon. Ce dernier agira comme agent de liaison (facteur) entre Fredéricton et l'Université de Moncton.

Gilles Landry, responsable
Service d'aide financière

Petit coin des langues

"Il y a quatre choses qui ne reviennent pas:
la parole émise,
la flèche décochée,
la vie passée et
l'occasion négligée"

(proverbe arabe)

On a reçu un message d'un gars de la Faculté des sciences et de génie :

"REDU" ce qui veut dire "Wishing you happiness always"

...lorsque sa voiture ne fonctionne plus... (Deutsch) "Mein Wagen ist Kaputt"

En espérant de vous lire bientôt,
...Au revoir
...Good-bye
...Hasta la vista
...Auf Wiedersehen...
et à la prochaine,

Alice Allain

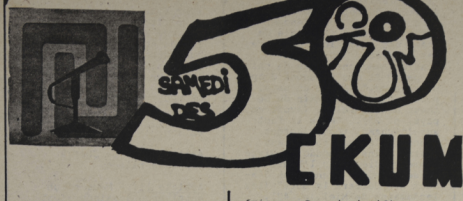

"LE SAMEDI DE "50""

N'oubliez pas le "Samedi des 50", samedi le 6 décembre de 12h.35 à environ 24h.00. L'équipe du "Samedi des 50" est présentement en train de faire la compilation de vos choix (billets) afin d'en arriver à la liste finale des 50 chansons les plus populaires.

J'aimerais remercier tous ceux et celles qui se sont donnés la peine de remplir des billets. J'espère bien que ton effort sera récompensé, et même si tu ne gagnes pas, tu auras au moins eu la satisfaction d'avoir participé. Merci et bonne chance!

Maurice Cyr

LE CABLE (FM)?

Depuis quelque temps, je me fais accrocher par des étudiants qui me posent toujours les mêmes questions:

- Qu'est-ce que le câble?
- Qu'est-ce que le FM?
- Quand est-ce qu'on entre sur le câble?
- Est-ce que ça va coûter cher?

Aujourd'hui, je me suis décidé à répondre à tout le monde en même temps et expliquer d'après le meilleur de mes connaissances ce que signifie "câble" et "FM".

Comme tous le savent le câblodiffusion commence à s'installer à Monctoh. Alors quand nous disons que nous allons "entrer sur le câble", ceci signifie que nos émissions seront transmises au travers de la ville par l'entremise du câble.

Le câble fonctionne à peu près comme le système sur lequel votre radio C.K.U.M. fonctionne, c'est-à-dire par fils téléphoniques et non par ondes émises. Ce qui signifie que C.K.U.M. pourra n'être capté que sur votre téléviseur si vous louez le service câblodiffusion (approximativement $15 d'installation et $6.00 par mois).

Toutefois si vous avez assez d'argent, vous pouvez vous acheter une antenne de $150.00 et capter C.K.U.M. FM sur votre stéréophone! C'est sur ce principe que nous allons diffuser par câble, d'après un officiel de la compagnie "Cable Service Ltd". Toutefois, je crois que ce dernier veut nous jouer des tours ou qu'il est mal informé car il est impossible et illégal de capter nos ondes par le fait que nous n'avons pas d'émetteur et pas de licence pour diffuser hors-campus.

Maintenant, quand on parle de FM (MF en français), on veut sous-entendre une programmation MF. Le terme MF n'est qu'un terme technique pour distinguer du MA qui est une programmation comme C.K.C.W.

La programmation MF essaie de rejoindre le plus de catégories de gens possible exception faite pour les gens qui désirent écouter de la musique populaire, beaucoup d'annonces publicitaires, des nouvelles à toutes les 15 minutes, etc..

La programmation MF est basée sur des émissions informatives (informations - nouvelles en bloc), éducatives et distrayantes.

Cette année nous essayons d'instaurer une programmation semblable au MF mais ce n'est pas tout à fait MF car il y a encore quelques émissions de type MA pour ainsi essayer de satisfaire à une catégorie d'étudiants qui aiment ce genre. Cependant au deuxième semestre, nous allons tenter de viser encore plus vers la vraie programmation MF tout en conservant les caractéristiques que votre radio étudiante se doit de conserver. Même si nous entrons dans un stage de développement très important, ces caractéristiques devraient demeurer tout en essayant de les améliorer. (meilleures connaissances des opérateurs à opérer l'équipement, apprendre une technique de parole typique autant à la mentalité étudiante qu'à celle du MF, etc...).

Pour répondre à la question "Quand est-ce qu'on entre sur le câble?", je ne peux répondre que de la manière dont j'ai répondu jusqu'à présent. "Je ne sais vraiment pas exactement." Il nous est toutefois possible de diffuser une programmation MF de 12 heures préenregistrée sur le câble et ceci à NoËl, le 25 décembre. Nous nous posons la question des avantages à produire une telle journée de programmation. Le facteur temps aussi va influencer notre décision car pour produire un nombre de 12 heures d'émissions préenregistrées demande au minimun 48 heures de préparation en plus de l'enregistrement. De toute façon, la décision prise sera celle qui sera la plus avantageuse pour votre radio.

Tout ce dont je souhaite, c'est que ce projet, entrepris par Martin Cloutier et poursuivi par Charles LeBlanc (ex-directeurs), vienne à bons termes. Je ferai tout ce qui est en mon possible pour qu'il en soit ainsi.

Pour ce qui en est des coûts encourus par un tel projet, il n'y en a pas. Nous possédons d'ailleurs déjà un équipement qui vaut approximativement $40,000.00 et c'est amplement suffisant pour diffuser par ondes si nous possédions une antenne.

Au lieu de, nous, débourser un montant, la compagnie du câble serait sensée nous payer pour diffuser sur le canal (le canal 9) d'après Charles LeBlanc, ex-directeur. Je n'ai reçu aucune information sur ce point depuis.

Voilà toute l'information que je possède sur le câble pour le moment mais je vous communiquerai ce dont j'aurai lorsque je l'aurai. Je termine en vous assurant que le projet C.K.U.M. FM commence à se concrétiser.

Comme je sais que je ne peux faire comprendre à tous et à chacun ce dont je veux réellement dire, je vous invite à venir me voir ou à m'accrocher sur le campus pour plus de renseignements ou de clarifications.

CINQ

Laurent Légère,
Directeur de C.K.U.M.

nouvelles

LES STIGMATES DU SILENCE

DE CALIXTE DUGUAY

Calixte Duguay a toutes les caractéristiques d'un acadien, d'abord pour son amour de la mer et du pays. A travers son recueil, l'auteur essaie de décrire son sentiment de nostalgie et d'angoisse. Calixte Duguay ne peut s'empêcher d'avoir pitié des gens de son pays. Il tente de nous dire pourquoi, "L'espace se contracte et s'abolit le temps. Je télépathise avec l'esprit des ancêtres entassés avec leur peur aux tripes dans des dugouts d'occasion" (Folklore acadien p. 77). "L'amour se fait quand même tendre et mélancolique." (Folklore acadien p. 79) "La peur qui plonge en vautour se fait métallique ailée, son fuselage névrotique" (Folklore acadien, p. 79) Ceux qui disent avoir un pays, c'est qu'ils l'ont dans le coeur et dans les veines cette idée du pays, et ceux qui ont cessé d'y croire ont laissé l'odeur de la vague pour celle de la ville. "Ce coin de pays était si beau mais il tombe en lambeaux." (Les Aboiteaux, chanson p. 95.)

Ce que Calixte tente de nous dire, c'est que le pays se défait, car les terres se vendent.

Qu'est-ce au juste que l'Acadie pour Calixte Duguay? C'est un peuple écrasé et la musique qu'on y joue, c'est un concerto d'un pays que l'on réinvente. (Il y a toutes ces cloches, p. 51) L'Auteur parle de nos rêves avortés et d'une dignité seule reconquise. L'atmosphère qui règne en Acadie est très pessimiste. Pour y mettre un peu d'espoir et de couleur, on raconte les légendes et on invente les chansons. Mais n'empêche que notre histoire demeure aux archives; on a déjà été classés. Même si les temps changent, la situation ne change pas. Le menu est toujours le même.

Mais l'auteur fait sortir l'histoire des livres par ses chansons.

"Louis Mailloux, ce soir je veux te vivre
Ailleurs que dans les livres
Voilà pourquoi
Autour de toi
Je veux chanter pour que fonde le givre" (Louis Mailloux, p. 65). Calixte est un artiste. Comme tous les poètes, il essaie de donner une explication à ses interrogations. Cela lui semble impossible. "J'ai plénitude du geste, et solitude du mot" (Comment te dire, p. 32). Pour dénouer cette angoisse, il essaie de créer une communication entre les Acadiens. "Dire mon Acadie comme une envie de pain de pays Et des frissons d'appartenance." (Avoir un pays, p.23. "Serrer la main du pêcheur de Cap-Pelé", (Avoir un pays, p. 25). "Mais il faut sur-le-champ, toutes gorges dehors crier sa liberté aux quatre coins du monde et vivre comme un dieu dans l'heure ou la seconde, un grand élan d'amour qui défiera la mort" (Les lendemains de Miel, p. 42).

Il souhaite que tout le monde crie avec lui. Il s'exprime pour les gens qui se taisent. Il souhaite que ca débouche à une sorte de solidarité. On sent un goût de vivre, une envie de liberté: "J'ai goût d'une fonte des neiges et d'une mer libérée" (Sarabande, p. 76).

Les marques sont demeurées visibles. Il y a toujours cet état de solitude et de mélancolie. Cependant Calixte a les deux pieds sur terre. Il avise les lecteurs que lorsqu'on s'embarque trop loin de la réalité, on risque de s'y laisser prendre.

Le rêve n'apporte pas de solutions aux problèmes qui s'imposent. Ce n'est qu'avec la réalité (le concret) qu'un peuple peut se situer. "Quand il viendra ce Rédempteur, pour sauver notre petit monde d'hier d'aujourd'hui et de demain" (Les Stigmates du Silence, p. 10). L'image du Rédempteur est une figure collective de libération qu'on attend, car si on le prend comme un messie individuel, on retombe tout à fait dans le rêve. Ce qu'il tente de dire c'est qu'il faut arrêter de regarder les chimères.

Si on passe par-dessus les beaux vers et la musique paisible, nous remarquerons que nous sommes en plein coeur d'un drame. Il y a un genre de contraste entre le contenu de la poésie et la forme. C'est une poésie très simple, très douce en apparence un peu innofensive, mais le message est plus tragique: Ceux qui disent avoir un pays, c'est qu'ils l'ont dans le coeur et dans les veines.

Pour vous faire sourire un p'tit peu pendant cette période sémestrielle très lourde en travail académique, nous vous présentons ce "traité" de la psychologie profonde d'un chef.

LE REGLEMENT DU CHEF

Article I - Le Chef à raison.

Article II - Le Chef à toujours raison.

Article III - Même si un subalterne à raison c'est l'article I qui s'applique.

Article IV - Le Chef ne mange pas, il se nourrit.

Article V - Le Chef ne boit pas, il goûte.

Article VI - Le Chef ne dort pas, il se repose.

Article VII - Le Chef n'est jamais en retard, il est retenu.

Article VIII - Le Chef ne quitte jamais son service, il est appelé.

Article IX - Le Chef n'entretient pas de relations avec sa secrétaire, il l'éduque.

Article X - Le Chef ne lit jamais son journal, pendant le service, il l'étudie.

Article XI - (1) On entre dans le bureau du Chef avec des idées personnelles, on en ressort avec les idées du Chef.

Article XII - Le Chef reste le Chef même en caleçon de bain.

Article XIII - Plus on critique le Chef, moins on a de primes.

Article XIV - Le Chef est obligé de penser pour les autres.

CONCLUSION

Le Chef est un dictateur. Il faut empêcher les Chefs de se marier afin d'éviter que leur nombre augmente.

(1) Si les idées du subalterne sont bonnes, elles ne sont pas les siennes mais celles du Chef.

Jocelyne Desjardins
Information
Vie étudiante

Procès-Verbal

FEDERATION DES ETUDIANTS

Réunion du 24 novembre 1975

Présents:

Cécile Thériault, Sc. de l'Ed.
Luc Daigle, Sc. de l'Education
Bernadette Landry, Sc. Dom.
Denise Ouellet, Sc. Inf.
Guy Landry, Sc. Soc. & Comp.
Yves Cournoyer, Sc. et Génie
Nicole Landry, Arts
Pierre LeBlanc, Arts
Camille McLaughlin, Administ.
Gérard Blanchard, Sec. Gén.

La réunion est présidée par Paul-Emile Mallet.

1. Adoption de l'ordre du jour

Guy Landry suqgère que l'on table la constitution de CKUM.

Accepté

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Denise Ouellet que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Pierre LeBlanc propose l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion (4 novembre) tel que lu. Appuyé par Yves Cournoyer.

Adopté

3. Représentativité au sein du conseil d'administration de la F.E.U.M.

Deuxième lecture

Il est proposé par Camille McLaughlin et appuyé par Gilles Arsenault que dorénavant il n'y ait qu'un représentant par faculté pour siéger aux réunions du conseil d'administration de la F.E.U.M.

Pour (8) Contre (2) Adopté

Cécile Thériault et Nicole Landry sont demandées de laisser la table.

4. Prêts et bourses étudiants

a) Il est proposé par Gérard Blanchard et appuyé par Guy Landry que des démarches auprès du gouvernement en occurrence (Hatfield) soient faites et que l'on tienne le gouvernement au courant de nos revendications; que deux rencontres avec les représentants étudiants de la province aient lieu d'ici Noël afin d'organiser les démarches futures concernant les prêts et bourses étudiants au niveau de la province; que trois représentants soient nommés par la F.E.U.M. pour assister à ces rencontres.

Adopté

b) Il est proposé par Yves Cournoyer et appuyé par Camille McLaughlin que Michel Godin présente les douze recommandations de la F.E.U.M. lors de la rencontre du 4 décembre 1975 avec les étudiants de Caraquet; que Gilles Landry soit demandé d'y assister.

Adopté

- Compte rendu par Michel Godin des démarches faites durant la Semaine d'étude auprès des écoles secondaires francophones de la province exception faite de Edmundston.

5. Assemblées à huis clos

Pierre LeBlanc propose un règlement à la constitution.
Appuyé par Guy Landry.

Première lecture

Il est proposé par Pierre LeBlanc et appuyé par Guy Landry que le conseil d'administration de la F.E.U.M. établisse le règlement suivant:
Le Conseil d'Administration ne peut pas prendre de vote lors de réunions à huis clos. Tout le contenu des réunions à huis clos doit être communiqué, dans l'essentiel, lors de la réunion publique.

Pour (6) Contre (1) Abstention (1)

Adopté

6. Affaires pressantes

a) Représentant au comité ad hoc

Choix de l'étudiant pour remplacer Martin Ahrens à la prochaine réunion de la F.E.U.M.

b) Drapeau

Il est proposé par Pierre LeBlanc et appuyé par Yves Cournoyer que la F.E.U.M. fasse des démarches auprès de l'administration pour faire placer sur le campus un mât dans le but de hisser un drapeau acadien. Advenant un refus ou un retard trop prolongé de l'administration, que la F.E.U.M. se charge de l'exécution.

Adopté

c) Livre d'information pour étudiants

Guy Landry propose de tabler ce point à la prochaine rencontre.

d) Ratification du chef du Corps de Police Etudiant

La question est tablée jusqu'à la prochaine réunion de la F.E.U.M.

e) Cérémonies de fin d'année

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Gérard Blanchard que les cérémonies de fin d'année aient lieu la fin de semaine du 9 mai.

Pour (3) Contre (2) Abstention (3)

Adopté

f) Recrutement pour S.A.N.B.

Il est proposé par Camille McLaughlin et appuyé par Yves Cournoyer qu'on accepte que la S.A.N.B. fasse du recrutement sur le campus avec assurance que la S.A.N.B. prenne position sur les activités de la F.E.U.M. quand ce sera nécessaire.

Adopté

g) Fêtes d'hiver

Il est proposé par Camille McLaughlin et appuyé par Yves Cournoyer que la F.E.U.M. forme un comité de représentant de chaque faculté ainsi qu'un coordonnateur pour ce dit comité afin d'organiser les fêtes d'hiver; que les fêtes d'hiver aient lieu les 12, 13, 14 et 15 février.

Adopté Pour (7) Abstention (1)

h) Rappel

Il est proposé par Pierre LeBlanc et appuyé par Yves Cournoyer que la F.E.U.M. dise au directeur du Rappel de ne plus accepter aucune annonce anglaise; que le message soit diffusé à tous les comités de la F.E.U.M.

Adopté Pour (6) Abst. (2)

Il est proposé par Guy Landry et appuyé par Yves Cournoyer que le Secrétaire Général demande au directeur du Rappel d'accepter les photos de gradués même si ceux-ci ne portent pas de toge et que ceux-ci soient inclus avec les autres photos sans discrimination.

Pour (4) Contre (2) Abst. (2)

Adopté

7. Ajournement

Il est proposé par Camille McLaughlin que la réunion soit ajournée.

Gérard Blanchard,
Secrétaire Général

SEPT

HUIT

NEUF

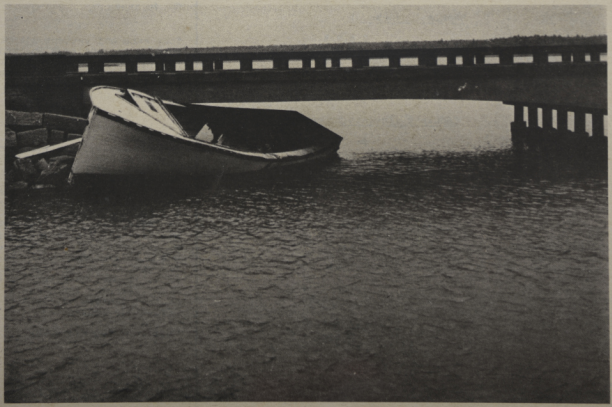

LE KACHO

Revenus et Dépenses

Période du 23 avril au 9 septembre

Revenus:		
Bière	$10,217.50	
Fort	4,313.10	
Confiseries	1,129.17	
Entrées	10,574.31	
Location	1,631.30	
Bouteilles	442.50	
Machines	571.57	
Divers	540.88	
Over et short	211.44	$29,631.77
Coût des Marchandises Vendues:		
Achats (1)	$10,498.78	
Inventaire du début	2,919.54	
Disponible	$13,418.32	
Moins - Inventaire de la fin (2)	1,459.02	$11,959.30
Revenu Brut		$17,672.47
Dépenses:		
Salaire (3)	$ 6,486.56	
Corps de Police Etudiant	1,744.71	
Permis	185.25	
Université de Moncton	496.25	
N. B. Tel	81.23	
Orchestres	9,051.80	
Transport	32.00	
Glace	38.00	
Divers	614.70	
Frais de banque	8.04	$18,738.54
		$(1,066.07)

Cédule 1 (Achats)

Boisson	$ 8,938.50
Chips, verres, noix	836.27
Jus	109.40
Liqueur	614.61
	$10,498.78

Cédule 2 (Inventaire de la Fin)

Bière	$ 662.90
Fort	251.04
Verres	125.59
Liqueur	419.49
	$ 1,459.02

Cédule 3 (Salaires)

Administration	$ 2,025.00
Responsable	660.00
Contrôleur	440.00
Barmen	370.00
Service	900.00
Disc Jockey	430.00
Porte	366.00
Maintenance	1,322.00
	$ 6,513.00

COMMUNIQUE A TOUS LES ETUDIANTS DES FACULTES ET ECOLES DE L'UNIVERSITE DE MONCTON

Il est tout à fait inutile de s'adresser au département de traduction et des langues (ou aux étudiants en traduction eux-mêmes) pour obtenir des interprètes en vue d'une conférence (ou autre activité de ce genre). La raison en est très simple: nous n'étudions pas l'interprétation, mais la traduction. D'autres raisons viennent s'ajouter à celle-ci: nous ne possédons pas l'équipement nécessaire et nous devons exiger à peu près le même montant qu'un interprète professionnel (d'ailleurs, les étudiantes en sciences infirmières peuvent-elles dispenser gratuitement leurs soins à qui le veut sur le campus sans encourir les sanctions de l'Association des infirmières enregistrées du Nouveau-Brunswick...).

En ce qui concerne la traduction proprement dite, le département pourra accepter quelques travaux moyennant la somme prévue par la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick (C.T.I.N.-B.) somme qui sera calculée d'après le nombre de mots et la difficulté des textes, selon le tarif établi pour la traduction à la pige dans la province.

Sonia Malenfant
BTI 4e année

Tous ceux qui veulent s'approfondir par rapport à la "méditation" sont invités à un programme introductoire au local 536, à l'édifice Taillon, mardi le 2 décembre à 7h.30 p.m.

Une invitée spéciale, Devki Bai ji, proche disciple de Guru Mahraj ji, expliquera ce que c'est que la méditation, et comment elle peut aider une personne à être en paix avec elle-même. En plus que son rôle comme orateur, Devki Bai est une instructrice de la méditation: elle la révèle gratuitement à n'importe qui qui le désire sincèrement, et qui a l'intention de la pratiquer. C'est une expérience pure, simple, et naturelle qui nous fait conscients de la subtile énergie vitale à intérieur de nous-mêmes.

Tous sont les bienvenus.

KACHO INC.

Etat de Profits et Pertes

Pour la période du 9 au 30 septembre 1975

Revenus:		
Entrée	$ 5,794.75	
Bière	8,885.25	
Fort	2,779.20	
Confiserie	463.45	
Location	435.00	
Machines	187.15	
Bouteilles	214.75	
Cash over et short	(12.62)	$18,746.93
Coût de la marchandise vendue:		
Inventaire du début	$ 1,459.02	
Achats (Cédule 1)	10,239.37	
Total disponible pour la vente	$11,698.39	
Moins:		
Inventaire de la fin (Cédule 2)	$ 2,593.29	
Coût de la marchandise vendue		$ 9,105.10
Revenu Brut:		$ 9,641.83
Dépenses d'opération:		
Salaires (Cédule 3)	$ 2,759.00	
Corps de Police Etudiant	635.37	
Orchestres (Cédule 4)	3,150.00	
Transport	40.96	
Permis	95.00	
Achats de l'U. de M.	191.84	
Frais d'opération	90.93	
Frais de banque	2.25	
Glace	7.60	
Amortissement du compte "Peinture"	343.75	$ 7,316.70
Profit Net pour la période		$ 2,325.13

André Lang,
Trésorier

Cédule 1 — ACHATS

Boissons	$ 9,428.55
Jus d'orange	113.43
Chips et peanuts	232.20
Liqueur douce	206.25
Verres	258.94
	$10,239.37

Cédule 2 — INVENTAIRE DE LA FIN

Bière	$ 1,408.40
Fort	673.51
Verres	102.86
Chips et peanuts	63.45
Jus d'orange	15.40
Liqueur	329.67
	$ 2,593.29

Cédule 3 — SALAIRES

Administration	$ 810.00
Maintenance	398.00
Service	462.00
Responsable	270.00
Contrôle de l'inventaire	180.00
Barman	190.00
Porte	139.00
Disc Jockey	180.00
Transport	130.00
	$ 2,759.00

Cédule 4 — ORCHESTRES

Aquafuge	$ 350.00
Care	400.00
Time Space Continued	500.00
Horse	500.00
High Octane	1,000.00
Spike	400.00
	$ 3,150.00

emplois

LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT A LATE, CONFIRME UNE VISITE DE RECRUTEMENT A L'UNIVERSITE DE MONCTON. POUR OBTENIR UNE ENTREVUE, VOUS ETES PRIES DE VOUS PRESENTER AU CENTRE DE MAIN-D'-OEUVRE SUR LE CAMPUS LE PLUS TOT POSSIBLE.

2 & 3 déc — La Banque Provinciale du Canada-B.A.A.

3 déc. — Burrough's Business Machines(Postes à Montréal)

9 déc. — Simpson-Sears Ltd. B.A.A.

14 jan. — Banque de Commerce-B.A.A., B.économie

14 jan. — Banque Fédérale de Développement-BAA, BA

15 jan. — La Banque Toronto-Dominion-BAA(Finance & Comptabilité)

30 jan. — Fonction Publique du Canada-Sciences Pures

Royal Insurance-B.A.A.

Carrières en Sciences au Sein de l'Unité de Recherches pour la Défense Nationale-Génie, physique, informatique et mathématiques Appliquées, et Sciences Sociales

Pré-Sélection

Banque du Canada-B.A.(économie), B.A.A.(économie et finances), M.B.A. (finance)
Date limite: 15 décembre

Emplois d'été

Fonction Publique du Canada: Programme d'emplois d'été axés sur la carrière. Date limite: 31 janvier, 1976

Ministère de la Défense Nationale (Etudiants en Sciences 3e et 4e année, ou Génie 4e et 5e année)

Conseil National de Recherches Canada(Sc., Génie: Date limite 15 décembre

OPINION À ETUDIER

M. Gérard Blanchard,
Secrétaire- Général de
la FEUM.

Cher Gérard,
Après mûre réflexion et sans aucune trace d'émotivité, voici notre réponse à ta lettre.

Nous tenons à te préciser une fois de plus que ces cinq représentants demandant ta démission représentent la majorité des étudiants et leurs démarches ne doivent pas être considérées en tant qu'initiative individuelle. De plus, nous ne t'avons jamais dit que tu ne faisais pas ton possible mais ton possible nous semble insuffisant.

Tu nous qualifie entre autre d'ignorants. De qui relève notre ignorance? N'est-ce pas ton rôle de nous informer?

Et revoilà la question du leadership; tu nous dit: "Le secrétaire-général devrait être une personne que l'on appuie et que l'on supporte". L'appui et le support, cher Gérard, viennent après la preuve de leadreship et non avant. Tu dis que tu n'as pas ce support, c'est d'ailleurs une des raisons pourquoi nous demandons ta démission.

A nos réunions, il nous arrive souvent d'essayer de solutionner certains problèmes étudiants. Espères-tu qu'on garde nos propositions pour nous pour la simple raison que certains membres de la FEUM les critiqueraient?

En ce qui a trait à l'impression du document d'information, nous avons refusé pour le simple fait que la documentation à publier dans le dit document n'avait pas été ratifiée par le conseil d'administration de la FEUM. Nous n'étions pas d'accord spécialement que la solution à long terme soit imprimée car celle-ci proposait (ce qui implique que la FEUM proposait) que le régime de prêts-bourses étudiants soit désormais sous l'autorité de la commission d'enseignement supérieur. De plus, cette proposition n'avait été **remise au** comité d'Action que pour être étudiée seulement et que ce Comité d'Action devait préalablement faire ratifier ses prises de positions par la FEUM. Par ailleurs, nous savions que le Comité d'Action lui-même ne comptait plus assez de membres pour représenter toutes les facultés.

Nous disons aussi Bravo à Michel pour le bel abus de pouvoir dont il a fait preuve en publiant premièrement la solution à long terme et deuxièmement en oubliant de publier les recommandations de la FEUM.

Merci sincèrement pour les compliments; nous aimerions avoir la possibilité d'en dire autant de toi. Pour ce qui en est du problème des prêts-bourses étudiants, nous ne l'avons pas pris en main parce que nous avions cru qu'il y avait un conseil d'administration et un comité d'Action qui s'en occupaient. Nous ne pouvions qu'apporter des propositions en vue d'aider à solutionner le problème. Si nous avions proposé de nous donner plein pouvoir, nous avons la certitude que le conseil d'administration et en particulier, toi Gérard, auriez refusé catégoriquement la proposition.

Tu nous propose toutes sortes de choses à la fin de ta lettre (remarque que sur les murs aux Arts il n'y a pas d'empreintes de pieds), mais excepté le fait de répondre à nos questions, d'étudier nos suggestions, que t'engages-tu à faire?

Nous regrettons, cher Gérard, que tu aies écri cette lettre aussi impulsivement car loin de nous satisfaire, elle n'a fait que nous confirmer dans l'urgence de ta démission.

Pierre LeBlanc, prés.
pour le conseil étudiant
de l'A.E.A.U.M.

QUE FERIEZ-VOUS?

Un jeune secrétaire-général, victime d'une série d'attaques par 1500 étudiants survit depuis quelque temps à l'état végétatif mental. C'est ce qu'affirme la Jaunisse du 24 novembre. Un complexe de supériorité et d'égocentrisme lui procure le souffle de vie qui peut le maintenir entre son poste et sa démission pendant une période pouvant se prolonger jusqu'à la fin de son mandat.

1500 étudiants demandent sa démission, mais sa propre personne et ses dites obligations morales le retiennent.

Si la décision n'en tenait qu'à toi, étudiant, que ferais-tu? de redemander officiellement sa démission, serait-il un crime?

Sans vouloir blesser personne, un égocentrique.

M. Blanchard et compagnie,

Suite à votre lettre publiée dans la Jaunisse du lundi 24 novembre, nous constatons, à cause de votre style un peu confus que vos idées ne sont pas tout à fait claires, ou du moins, sont un peu irréfléchies. C'est Boileau, ce cher écrivain reconnu depuis des siècles, qui a dit: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément".

Ceci dit, laissons de côté la problématique du style et venons-en au contenu. Vous réalisez vous-même, et nous reprenons vos propres mots, que "notre organisation est à rappeler à l'ordre". Il est vrai qu'il manque un peu d'ordre dans les idées de la FEUM et c'est là qu'ABAFEUM trouve sa raison d'être.

Prenons pour acquis pendant quelques instants que la structure actuelle de la FEUM comporte plus d'avantages que d'inconvénients, et qu'elle favorise la politisation des étudiants. Le secrétaire-général n'ayant aucune juridiction à l'intérieur des facultés, se trouve par le fait même impartial vis-à-vis de chacune d'elles. Son rôle est donc premièrement de respecter les prises de position de chaque faculté, sans partis-pris, et deuxièmement, de les amener à un consensus quant à l'exécution des décisions. Pour ce faire, il faut une personne honnête, consciencieuse, respectueuse, sans pour autant manquer de fermeté, voire, de leadership.

Les accusations que vous portez aux représentants, les qualifiant "d'émotifs" et "d'irréfléchis" sont vraies incontestablement; mais vous exclure de ce groupe, serait inconstitutionnel et malhonnête de votre part. Pour ce qui en est de l'ignorance des représentants, encore une fois incontestable, serait-elle due en partie à un manque d'information de la part du secrétaire-général, ou à une certaine monopolisation de l'information? Merde! Qu'est-ce qui se passe? Bande d'ignorants qui se laissent mener par un imbécile? L'ensemble des étudiants devient une masse d'ignorants imbéciles (sauf exception, bien sûr)! Toute la bonne volonté étudiante ne saurait prévaloir contre les portes closes de la FEUM infernale!

Descendez donc de votre extase institutionnelle, venez sur cette terre bien pauvre de réalisations, écoutez le commun du peuple vous crier son insécurité et son indignation!

A.B.A.F.E.U.M.
(Association Bénévole pour l'Amélioration de la F.E.U.N.)

Cher conseil étudiant des Arts,

Je vois dans la dernière Jaunisse que vous êtes encore à demander la démission de M. Blanchard. Pourquoi insistez-vous ainsi à l'attaquer? Ce n'est surtout pas le temps pour qu'on se trouve sans secrétaire-général et d'ailleurs vous voyez bien dans sa lettre qu'il n'est pas capable de se défendre.

Même s'il n'est pas l'homme pour la job, il fait son possible. C'est sûr qu'il ne réussit pas comme il faudrait, mais voyez-vous quelqu'un qui pourrait le remplacer?

Je crois sincèrement que pour le bien de tous les étudiants, ces histoires devraient cesser immédiatement.

Pou' la paix

La Jaunisse est imprimé à la l'imprimerie Acadienne à Moncton.

Le bureau de la Jaunisse est situé au 159 Massey.

Cette semaine à la réalisation du journal :

Secrétaire : Marie-Germaine Cormier

et aussi : Louise Méthot
Nicole Larochelle
Jacques Tétreault

Photographe : Dominique Ambroise

Spectacles

Création acadienne à l'Université

Becquer-Bobo, voilà le titre du spectacle de théâtre pour enfants qui est présenté au théâtre d'essai "La Grange" sur le campus universitaire. Il faut marquer cet événement d'une pierre blanche puisqu'il s'agit de la création du premier texte dramatique d'un poète et artiste visuel très connu dans la région: Herménégilde Chiasson.

L'action de Becquer-Bobo se déroule dans un pays de rêve éveillé où six personnages clownesques s'agitent sans cesse dans des situations loufoques, parfois poétiques, parfois réalistes, riches de possibilités dramatiques et où effectivement bien des choses arrivent.

En misant sur la dimension évocatrice du texte et en soignant l'aspect cisuel du spectacle, l'enfant est appelé, sans contrainte aucune, à donner libre cours aux mille et une facettes de son imagination.

Cet exercice pédagogique a été préparé à l'intention des enfants de tous les âges, par les étudiants du département d'art dramatique sous la direction de leurs professeurs. La distribution comprend: Rose-Marie Gallant dans Pouffe-de-Rire; Denise Poirier dans Clairdelune; Thérèse Fournier dans Brindavoine; Lorraine Desjardins dans Pomme-de-Pré; Conrad Chamberlain dans Sautaleau et Roger LeBlanc dans Touche-à-tout.

Cette activité culturelle s'inscrit dans les cadres d'une recherche d'animation d'un jeune public par le médium théâtre et d'une aide à la création permettant de commander aux auteurs des textes acadiens et aux artistes visuels de concevoir des environnements et est subventionnée par le Conseil de Recherches de l'Université.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. Pour réservations et renseignements supplémentaires, prière de composer le numéro 858-4444.

Le département d'Art Dramatique--stop
--stop--PRESENTE--stop---
Becquer-Bobo

e.d

---d'Herménégilde Chiasson--stop----

Pièce pour enfants
A LA GRANGE
UNIVERSITE de MONCTON
les samedis et dimanches à 3.00 h. PM
débutant le 22 novembre

pour réservation : 858-4444
Admission : Enfant : 0.50¢
Adulte : $1.00

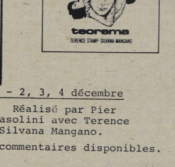

TEOREMA - 2, 3, 4 décembre

Italie. Réalisé par Pier Paolo Pasolini avec Terence Stamp, Silvana Mangano.

Pas de commentaires disponibles.

STAVISKY - 5, 6, 7 DECEMBRE

Franco-italien. 1974. 115 min-115 minutes. Drame social réalisé par Alain Resnais avec Jean-Paul Belmondo, Charles Boyer, Claude Rich.

Dans les années 30, Alexandre Stavisky est mêlé à toutes sortes d'affaires plus ou moins sûres et mène un train de vie richissime. Un inspecteur de la Sûreté nationale a constitué un dossier sur lui et suit ses opérations avec attention. Quand une affaire de faux bons de sécurité organisée par Stavisky est mise à jour et provoque un scandale public, l'homme se réfugie à Chamonix.

"Une réflexion lucide sur les apparences sur le vide des artifices bourgeois et une rêverie envoûtante sur le passage du temps. Si Resnais s'intéresse de si près aux excès baroques, aux extravagances mondaines et aux délires flamboyants d'un homme et d'une époque, c'est pour mieux en percer la vanité tragique et la désinvolture inquiétante."

la nuit de la poésie

5 déc.

QUINZE

VITO PIZZA

PAGHETTI HOUSE

724 MOUNTAIN ROAD, MONCTON, N.B.
PIZZA DELICIEUSE

TEL. 855-5000

APPELLEZ VITO PIZZA POUR
SERVICE RAPIDE ET LIVRAISON

COLLETTE'S
Dixie Lee
77 Lewisville Rd.
382-4081

POULET FRIT
Diner
Snack
Sous
Baril

COQUES

decker boy
79 Lewisville Rd.
382-4534

POISSON ET FRITES

HOMARD

PETONCLES

ASSIETTE AU HOMARD

HUITRES

ROLL AU HOMARD

HAMBURGER — FRITES

Deluxe

French Fries

176 rue St-George 382-5497
857 rue Mountain RD 855-7911
311 ave acadia (Dieppe) 382-0031

Sports

SERVICE DES
ACTIVITES RECREATIVES

Hockey Intra-Muros

Changement de parties (semaine du 4 décembre).

La partie de jeudi opposant Adm. 1-A vs Adm. 2-A sera jouée mardi le 2 décembre à 22h.30 et la partie de mardi le 2 décembre cédulée entre les Sciences B et Ed.-Arts B est reportée à jeudi le 4 décembre à 22h.15.

Liste d'attente

Critères de la liste d'attente:

1) Participation; nombre de joueurs qui participent aux parties.

2) Calibre de jeu;
   a) calibre de jeu des joueurs
   b) classement des équipes.

N.B. Tous ceux intéressés à jouer dans le hockey intra-muros peuvent inscrire leurs noms présentement au CEPS sur le babillard à droite à l'entrée. Avant Noël, vous ne pouvez pas jouer. Après Noël, il y aura une réunion du comité exécutif et on décidera avec quelle équipe vous pourrez jouer.

CINÉ-ARTS

En collaboration avec les organisateurs de la nuit de poésie, Ciné-Arts présente le vidéo de la Nuit de Poésie de '72.

La première partie sera présentée Mercredi le 3 de 12.30 heures à 1.30 au local 106 aux Arts. La deuxième partie sera de 12 heure à 1 heure jeudi le 4 au 106 encore.

Tout le monde est invité et c'est gratuit!